

RECETTES

Mousselines rendues incombustibles.

Un chimiste français a découvert le moyen de rendre incombustibles les mousselines, les dentelles, les tulles et toutes autres étoffes légères : il ne fait pas un secret de sa recette qu'il formule ainsi :

Il suffit, pour rendre ces étoffes incombustibles, dit le savant, de mêler à l'amidon qui sert à les empeser, la moitié de son poids de carbonate de chaux, vulgairement appelé craie ou blanc d'Espagne. On procède ensuite au repassage comme à l'ordinaire. Cette adjonction de craie ne gêne en rien, ni l'apparence, ni la qualité, ni la blancheur de l'étoffe.

Eau à détacher.

La recette suivante est l'une des plus usitées ; c'est celle dont se servent les soldats pour effacer les taches que peuvent contracter leurs vêtements d'uniforme ; elle n'est applicable qu'au dégraissage des étoffes de laine suffisamment solides et résistantes.

Dans une pinte d'eau tiède on fait fondre près de deux onces de savon blanc et une once de sel de soude ; on ajoute à la dissolution, tandis qu'elle est encore tiède, deux onces de fiel de bœuf, et lorsqu'elle est refroidie, quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou de citron. On passe le mélange à travers un linge fin, puis on le met en bouteille pour le conserver.

Il faut remarquer que cette eau, si elle séjourne sur le tissu assez longtemps pour sécher sur place, y laisserait une tache plus grande et plus visible que la première ; de plus, l'étoffe serait sensiblement altérée. Aussitôt après qu'on s'en est servi à dose très-faible, en frottant avec une brosse douce, on se hâte de laver dans de l'eau chaude sans être bouillante, afin qu'il ne reste plus de traces de l'eau à détacher ; elle est sans inconvénient, moyennant cette précaution.

Renseignements utiles.

Un peu de colle-forte, dissoute dans du lait écrémé et de l'eau, nettoiera les vieux crêpes et leur donnera leur premier lustre.

La moitié d'une canneberge (fruit), placée sur un cor (durillon aux pieds) le guérira.

Si l'on renverse de l'encre sur une nappe, jetez dessus une quantité de sel mêlé à du poivre, et toute trace d'encre disparaîtra.

Afin d'empêcher que les mouches ne se tennent sur les cadres et les châssis frottez ceux-ci au moyen d'une brosse ou pinceau, avec la composition suivante : Faites bouillir trois ou quatre oignons dans une pinte d'eau.

Le savon mou doit être gardé dans une cave sèche, et l'on ne doit s'en servir que trois mois après.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la **PASSAGE** de **BILLS PRIVÉS** ou **LOCAUX**, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles,

sont requises d'en donner **UN MOIS D'AVIS** (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour **BILLS PRIVÉS** doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead & Sherbrooke contre le feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants ont été imposés sur tous les billets de dépôt en vigueur aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er Septembre 1877, savoir :

Novembre 4, 1876.....	2 par cent.
Décembre 31, 1876.....	1 " "
Février 10, 1877.....	1 " "
Avril 13, 1877.....	1 " "
Mai 30, 1877.....	1 " "
Août 29, 1877.....	1 " "

7 par cent.

Les dits taux formant sept par cent sur le montant original des billets de dépôt (les endossements pour éteindre les billets étant déduits) sont par les présentes requis d'être payés au bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent dûment autorisé de la Compagnie, le ou avant le troisième jour de Novembre prochain.

Un règlement a été passé élevant à cinq pour cent le taux sur les dits billets de prime au lieu de trois, comme précédemment, sur les assurances effectuées ; et aussi toutes les polices sur lesquelles il y a six mois d'arrérage, seront annulées.

Par ordre du Bureau de Direction.

A. G. WOODWARD,
Sect.-Trés.

Bureau de la Compagnie
d'Assurance Mutuelle des comtés
de Stanstead et Sherbrooke,
contre le feu.
Sherbrooke, 3 Octobre 1877.

GOLD

Great chance to make money. We need a person in every town to take subscriptions for the largest, cheapest and best illustrated family publication in the world. Any one can become a successful agent. The most elegant works of art given free to subscribers. The price is so low that almost everybody subscribes. One agent reports making over \$150 in a week. A lady agent reports taking over 400 subscribers in ten days. All who engage make money fast. You can devote all your time to the business, or only your spare time. You need not be away from home over night. You can do it as well as others. Full particulars, directions and terms free. Elegant and expensive outfit free. If you want profitable work sent us your address at once. It costs nothing to try the business. No one who engages fails to make great pay. Address "The People's Journal," Portland, Maine.